

Liliane, le 28
Novembre 2020

Afin de sortir de la morosité ambiante, j'ai eu envie de me replonger dans les "vieux grimoires" oubliés dans ma bibliothèque, parmi lesquels ces anciens volumes alloués lors de la distribution des Prix de l'Ecole Primaire de Filles, aux bonnes élèves : Prix d'excellence et Prix d'honneur... Il devait y en avoir parmi mes grand'mères et grand'tantes, comme dans toutes les familles.

Au hasard, j'ai ouvert "*Les Fables de La Fontaine*", parmi lesquelles je me suis mise à lire "Les Animaux malades de la peste". C'est une certaine similitude avec ce que nous vivons actuellement qui m'a interpellée. J'ai donc eu envie de faire partager cette impression à d'autres, et pour ce faire, Internet et Google m'ont aidée pour l'impression du texte en pdf...

Amis lecteurs de l'Atlep, je vous invite à lire ces quelques strophes, écrites en 1678, Louis XIV avait 40 ans. Elles vous inspireront peut-être des réflexions que vous aurez envie de partager... Et si, comme moi, ce texte vous a permis d'échapper, le temps de la lecture, à notre quotidien confiné et contraignant, tant mieux, le premier objectif est atteint !

Bonne lecture, et à bientôt.

La Fontaine, *Fables*, Livre VII : « Les Animaux malades de la peste »

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie,
Ni loups ni renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie ;
Les tourterelles se fuyaient
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le lion tint conseil, et dit : "Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux ;
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
Il faut de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point, voyons sans indulgence
L'état de notre conscience
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons,
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient'ils fait ? Nulle offense ;
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut : mais je pense

Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
Car on doit souhaiter selon toute justice,
Que le plus coupable périsse.
- Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien ! manger moutons, canaille, sottise espèce.
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur faites, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur;
Et quant au berger, l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.»
Ainsi dit le renard; et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances
Les moins pardonnables offenses :
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'âne vint à son tour, et dit : <J'ai souvenance
Qu'en un pré de moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et, je pense,
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.>
A ces mots on cria haro sur le baudet.
Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout le mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! Quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.